

FORMATION PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE

BS-BE Manœuvre - Formation initiale

2 jours - Présentiel

Formation préalable à l'habilitation électrique s'appuyant sur les dispositions du Code du travail et, plus particulièrement, sur les articles R.4544-9 et R.4544-10, ainsi que sur les règles techniques contenues dans la norme NF-C18-510.

Référence : HE-BS-BEMAN-FI-2J-P

Durée : 14h (2j) **Modalité** : Formation présentielle

Tarif : nous consulter

Délai d'accès : nous consulter

Effectif maximal : 10 participants

Profil des apprenant(e)s

- Intervention élémentaire sur des circuits terminaux (maxi 400 V et 32 A courant alternatif)
- Manœuvre de matériel électrique pour réarmer un disjoncteur, relais thermique..., mettre hors ou sous tension un équipement, une installation
- Formation & handicap : contacter notre référent handicap PREVAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation

Prérequis

- **Aucun**

Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation ou d'un ouvrage (armoire, local, sur un chantier ou en champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du bon interlocuteur
- Réaliser une analyse préalable à l'opération (consignation, intervention)
- Réaliser une intervention BT élémentaire (mise hors tension + VAT) et réarmement d'un dispositif de protection



SARL PREVAT - Siège social : 53 Rue de la Paix TROYES 10000

Agence de **LYON** : 713 grande rue 01700 MIRIBEL - Agence de **TROYES** : 9 rue Gustave EIFFEL 10000 TROYES - www.prevat.fr - contact@prevat.fr - 04 78 59 06 38

Numéro SIRET : 842 476 400 00010 - Code APE : 8559A - TVA Intracommunautaire : FR 25 842476400 - N° d'immatriculation au RCS de TROYES : 842 476 400

Numéro de déclaration d'activité : 44100095510 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) - N° habilitation SST INRS : 1459062/2019/SST-01/O/09

V21-02-1

- Réaliser une manœuvre d'exploitation ou de consignation dans le respect des instructions et documents (fiche de manœuvre, etc.)

Contenu de la formation

- **MODULE 1 - Thèmes communs formation initiale :**
 - Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
 - Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
 - Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels
 - Zones d'environnement et leurs limites
 - Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
 - Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
 - Protection collective : mesures, équipements et signalisation
 - Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre
 - Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
 - Évaluation du risque électrique
- **MODULE 6 – Thèmes spécifiques aux manœuvres :**
 - Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et leur fonction
 - Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle
 - Connaître les limites de l'habilitation symbole « BE » ou « HE » (manœuvres permises)
 - Évaluer les risques liés aux manœuvres, mettre en place les mesures de prévention et appliquer les instructions de sécurité
 - Connaître les acteurs concernés par les manœuvres : chargé d'exploitation électrique et chargé de consignation
 - Echanger les informations et les documents pertinents avec le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation
- **MODULE 7 – Thèmes spécifiques BS Intervention BT élémentaire :**
 - Connaître les limites de l'habilitation symbole « BS »
 - Echanger les informations et documents pertinents avec le chargé d'exploitation électrique
 - Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et leur fonction
 - Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle
 - Mettre en sécurité un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension
 - Appliquer les mesures de prévention lors d'une intervention BT élémentaire : préparer, organiser et mettre en œuvre
 - Mettre en œuvre les procédures de remplacement ou de raccordement et les instructions de sécurité associées



Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Intervenant(e) qualifié(e) dans la catégorie des habilitations correspondantes

Moyens pédagogiques et techniques

- **Exposés théoriques / Etude de cas concrets / Quizz en salle / Mise à disposition mémo apprenant en ligne**

SARL PREVAT - Siège social : 53 Rue de la Paix TROYES 10000

Agence de **LYON** : 713 grande rue 01700 MIRIBEL - Agence de **TROYES** : 9 rue Gustave EIFFEL 10000 TROYES - www.prevat.fr - contact@prevat.fr - 04 78 59 06 38

Numéro SIRET: 842 476 400 00010 - Code APE : 8559A - TVA Intracommunautaire : FR 25 842476400 - N° d'immatriculation au RCS de TROYES : 842 476 400

Numéro de déclaration d'activité : 44100095510 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) - N° habilitation SST INRS : 1459062/2019/SST-01/O/09

V21-02-1

- **LOGISTIQUE** : Venir avec ses EPI et son nécessaire de prise de note
- **EN INTRA** : mise à disposition d'une salle dédiée à la formation avec espace de projection
- **EN INTRA** : mise à disposition d'un espace et/ou matériel dédié(s) à la pratique et aux épreuves de test
- Avoir une bonne compréhension orale et écrite de la langue française (si besoin, interprète possible sur demande / devis)
- Formation éligible au CPF - Code : 82504

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Réussir épreuve théorique (QCM) & épreuve pratique en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510
- L'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3
- Feuille de présence / Formulaire individuel d'évaluation de fin de formation / Attestation de fin de formation
- Questions orales ou écrites / Mises en situation

